



Coopérative Associative d'Aide à Domicile Du Nord (SCOP)

- Historique de Cocooning Services
- Les activités proposées par la SCOP
- La garde itinérante de nuit « SOS Clair de Lune »

06 78 51 05 00 • Agrément N/120509/A/59L/Q/041-délivré par le Préfet du Nord •
contact@cocooning-services.fr • <http://cocooning-services.fr> • 21 place Vanhœnacker 59000
Lille • certifiée par Bureau Véritas
n° FR008740/Version 1

Historique de l'entreprise

La coopérative associative *Cocooning Services* est une SCOP fondant son intervention sur les valeurs de solidarité intergénérationnelle plus particulièrement orienté sur le prévention, l'assistance et le maintien à domicile des personnes âgées et personnes dépendantes ou à mobilité réduite, ainsi que sur la facilitation du quotidien des personnes actives, notamment les personnes socialement défavorisées et les mères de famille.

Nous concourons à la lutte contre l'exclusion, la maltraitance, le travail dissimulé et favorisons, l'éco-comportement.

2008 :	Création de l'association d'aide à domicile du Nord Cocooning Services.
Début 2009 :	L'association débute son activité en mode prestataire Création du premier site internet : http://aide.domicile.lille.free.fr/
Octobre 2009 :	Boulevard des associations à Lille
Juin 2010 :	Salon des services à la personne Nuit du bénévolat à Lille
Août 2010 : 18	Ouverture de nouveaux bureaux pour l'association Cocooning Services : avenue G.Groulois, 59130 Lambersart
Mai 2011 :	Début des prestations de l'art-thérapie Salon des services à la personne
Septembre 2011 :	Salon des séniors
Courant 2012 :	Agrément qualité Charte de l'éco-comportement
Février 2012 :	Salon des métiers
Septembre 2012 :	Début des prestations de télé-alarme et des gardes itinérantes de nuit Salon des associations à Lambersart
1er février 2013 :	Transformation de l'entreprise Cocooning Services en SCOP, Coopérative Associative d'aide à domicile du Nord. Nouveau site internet de la SCOP : http://cocooning-services.fr
Mai 2013 :	La SCOP Cocooning Services souhaite devenir Franchiseur
Mars 2013 :	Signature du premier contrat d'avenir pour la SCOP.
Juin 2013 :	Inauguration des nouveaux bureaux lillois, 21, place Vanhœnacker à Lille et de la SCOP Cocooning Services
En cours	Certification de labellisation

Notre métier : Garantir à nos clients d'être joignable et d'intervenir 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, pour une aide à domicile visant tout public : personnes âgées, handicapées, dépendantes, et maman désirant faire garder ses enfants.

Gamme complète de prestations effectuées à domicile : ménage, repassage et courses, aide aux repas, garde ou présence nocturne, aide à la toilette, aide au lever et/ou au coucher, aide à l'habillage, accompagnement de la personne en dehors de son domicile (banque, magasins, etc.) garde d'enfants, soutien scolaire et cours particuliers, promenade des animaux domestiques, accompagnement dans les démarches administratives, jardinage, petit bricolage.

Les activités proposées par Cocooning Services

L'aide à la personne :

- Auxiliaire de vie :

Aide au lever et coucher, aide aux transferts et aux déplacements, aide à la prise de repas, aide à l'habillage et au déshabillage, aide à la toilette, aux soins corporels et à la coiffure, aide aux fonctions éliminatoires, etc.

- Aide à la personne âgée, personne dépendante :

L'auxiliaire de vie, par le geste, la parole, la présence, la lecture, l'écoute, soutient la personne fragilisée dans ses actes de la vie courante et maintient un lien social avec son environnement domiciliaire et le monde extérieur.

La mission s'effectue auprès des personnes dépendantes âgées (y compris atteintes d'un Alzheimer) ou en convalescence et auprès des handicapés, adultes ou enfants (y compris autistes ou souffrant de Troubles Envahissants du Développement - T.E.D), notamment des bénéficiaires de la PCH.

Soins et actes médicaux sont exclus de cette prestation.

• Courses et préparation des repas :

Faire les courses suivant une liste en respectant la marche à suivre établie.

Dresser et débarrasser la table, préparer ou réchauffer le repas, établir des menus spécifiques selon les régimes alimentaires, faire la vaisselle, etc.

• Garde d'enfant de plus et/moins de 3 ans :

La prestation est une garde de jour ou de nuit. L'accompagnement ou la garde des jeunes enfants oblige à distinguer deux situations auxquelles nous répondons avec du personnel qualifié :

- enfant(s) de moins de 3 ans
- enfant(s) ayant plus de 3 ans

• Soutien scolaire :

Aide aux devoirs jusqu'en CM2 (méthodologie d'apprentissage, révision de cours, explication des matières mal comprises, etc.)

- Aide à la personne handicapée :

Aider la personne en perte d'autonomie, afin de lui faciliter la vie quotidienne, de participer à son épanouissement et de renouer ou maintenir le lien social avec son environnement domiciliaire et le monde extérieur. Accompagner et stimuler les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de sénilité.

• Garde itinérante de nuit :

L'auxiliaire de vie assure une garde durant la nuit au domicile du bénéficiaire. L'intervention a lieu impérativement entre 19h et 5h. Le travail de nuit comporte deux situations, correspondant à deux régimes tarifaires, selon les besoins du bénéficiaire:

- Présence de nuit
- Garde « vigilance »

- Relai télé alarme :

Intervention d'urgence à la demande auprès de personnes dépendantes dans le but d'assurer leur sécurité jour et nuit, 7j sur 7j.

L'aide au domicile :

- Entretien ménager, nettoyage des vitres :

Nettoyer le sol, les sanitaires, les fenêtres, les armoires, le réfrigérateur, le congélateur, faire les lits, aspirer les tapis et moquettes, voilages, ranger la maison, dépoussiérer les meubles, vider les poubelles, etc.

- Repassage :

Laver, étendre et repasser le linge de la maison

- Petit bricolage :

Réparer une prise de courant, changer une ampoule électrique, poser des spots, de la robinetterie, des tringles, accrocher et décrocher des rideaux, accrocher un cadre, déboucher un lavabo, installer des meubles en kit, poser des étagères, etc.

- Jardinage :

Tondre la pelouse, débroussailler les allées, retirer les mauvaises herbes, tailler les haies, enlever des déchets, arranger les massifs, rafraîchir plantes et fleurs, arroser, ratisser les feuilles, déneiger les abords du domicile, etc.

Le cas échéant, du matériel domestique électrique peut être fourni par Cocooning Services (perceuse, visseuse, tondeuse, taille-haie, coupe-bordure, Karcher,...).

- Petits travaux en intérieur :

Retouches peinture ou tapisserie, préparation d'un déménagement, débarrasser un grenier, une cave, etc.



**Coopérative Associative d'aide à domicile du
Nord « Cocooning Services »**



Projet de prestation « S.O.S. Clair de Lune »

Garde itinérante de nuit susceptible d'intervenir à la demande, ponctuellement ou de manière régulière afin de prolonger l'autonomie des personnes handicapées ou âgées afin de leur apporter confort, sécurité et adaptabilité à leurs besoins nocturnes.



Un constat, une réflexion..... une prestation

- un constat

A la nuit tombée, quand les associations d'aide à domicile ont « baissé le rideau », les personnes dépendantes, du fait de l'âge, de la maladie (notamment maladie d'Alzheimer, sclérose en plaque, ...) ou en situation de handicap divers (motricité, cécité ...), ont beaucoup de difficulté pour poursuivre leur vie sociale. En effet, les personnes en situation de dépendance, témoignent d'un regain de vie sociale et au-delà, de dignité car être couché, à des horaires « enfantins », est très dévalorisant

Les aides de jour s'arrêtent vers 19h environ, ce qui impose à la personne dépendante :

- un repas (plus près du goûter que du souper)
- une aide au coucher vers la fin d'après midi
- un change qui doit rester en place plus de 12h
- une télévision qui selon les cas, fonctionne toute la nuit
- une lumière qui peut rester allumée toute la nuit
- une solitude pesante et interminable
- une angoisse ou frayeur nocturne sans aucun soutien
- une impossibilité de changer de position seule durant la nuit, etc

Pourquoi, dès lors, ne pas imaginer un service qui pourrait répondre au vrai besoin, en permettant à la personne en situation de dépendance de rester chez elle le plus longtemps possible, en faisant de la relation humaine un vecteur de réconfort, d'échange et de services, mais également en permettant aux aidants familiaux eux-mêmes de bénéficier d'une prestation rassurante pour leurs proches.

- une réflexion

La naissance de ce service trouve ses origines, dans le constat réalisé par l'association Cocooning Services auprès de ses bénéficiaires, ainsi que suite à une enquête Ipsos réalisée en octobre 2010, à la demande de l'ANSP, à l'occasion du colloque organisé au Conseil Economique, Social et Environnemental, qui révèle que plus de la moitié des Français (56%) font de la perte d'autonomie leur principale crainte liée au vieillissement, sensiblement devant le manque d'argent (29%) et l'isolement (13%).

Mais aussi par des exemples des prestations de ce type, en France :

- les Visiteurs du Soir, (la Roche sur Yon)
- les Lucioles, (côte basque)
- la Ronde du Soir, (le Mans)
- Fédo-Nuits-Visites, (Dijon)
- Abrapa Sélénee, (Strasbourg)
- Association d'Arras
- Association de Lyon, etc

Une prestation

Cocooning Services propose la mise en place d'un service de garde itinérant de nuit, « S.O.S Clair de lune », de 19h à 5h du matin, sur le territoire de Lille et son agglomération.

Cette prestation démarre courant 2011 avec une auxiliaire de vie, pour les prestations de nuit et un responsable de service, de jour, pour l'organisation des prestations.



Déroulement de la prestation

- Un contrat détermine le type d'intervention dont ont besoin les bénéficiaires qu'ils soient âgées, malades ou handicapées.
- L'auxiliaire de vie passe au domicile des personnes, pour apporter une aide ponctuelle, de 20 mn en moyenne, concernant les actes de la vie quotidienne : aides au coucher, au lever, au changement de position, au passage aux toilettes, à prendre une collation. Elles apportent aussi une aide matérielle : à la fermeture des volets, ou à éteindre la télé, etc.

Au-delà, l'auxiliaire de vie apporte une aide morale et tranquillise le bénéficiaire du service, mais aussi ses proches, par son passage régulier et programmé.

Les « tournées » sont organisées chaque mois et peuvent évoluer en fonction des demandes spécifiques et ponctuelles, mais toujours dans l'intérêt du bénéficiaire.

- coût de la prestation

16€50 la prestation, 20€80 les dimanches et jours fériés. Abonnement annuel de 61€50.

- une communication

Le site internet de Cocooning Services <http://cocooning-services.fr> et la page internet dédié à cette prestation http://cocooning-services.fr/aide-domicile/SOS_soiree_nuit.html seront les principaux vecteurs de la communication, ainsi que tous nos partenaires financiers, institutionnels et autres.



Les effets positifs attendus par la prestation

C'est, sans doute, dans ce qui touche à la qualité du sommeil, que nous notons les effets les plus positifs des accompagnements nocturnes.

- une aide au coucher

Permet de maintenir la sécurité, la tranquillité et la prévention des chutes. En effet, il est notable que pour certaines personnes la prise de somnifère tôt dans la soirée entraîne d'une part, une somnolence au moment du coucher et d'autre part, un réveil matinal loin avant les premières heures du jour. Dans ces cas les risques de chutes augmentent considérablement.

- une sécurité pour le bénéficiaire

Il est vérifiable que la prise de ce type de médicaments retardé et accompagnée par une auxiliaire de vie permet d'améliorer la qualité de la nuit, en repoussant l'heure du réveil matinal. De ce fait, il est plus facile d'attendre les aidants du jour pour se lever et ainsi réduire les risques de chute.

- une tranquillité durant la nuit

Il n'est pas rare, que la personne alitée soit sujette aux frayeurs nocturnes. En effet, elles sont seules le soir, et avant de s'endormir, elles ont soudain peur de mourir durant la nuit, de ne pas se réveiller...

Le passage d'une auxiliaire de vie, durant la soirée ou la nuit, permet à la personne de retrouver son calme et sa sérénité.

- éviter les chutes chez les personnes âgées

Par son passage tardif dans la soirée, l'auxiliaire de vie, peut éviter les chutes ou une longue attente au sol de la personne tombée. Les chutes peuvent en effet, engendrer une perte de confiance en soi, une limitation des activités quotidiennes et accélérer ainsi le déclin des capacités fonctionnelles. Elles engendrent un nombre important d'hospitalisations, la fracture de la hanche en est ainsi le principal motif. Enfin, elles constituent la principale cause de décès par traumatisme dans cette population (environ 9 000 décès en 1999 consécutifs à une chute).

Source inpes 2005

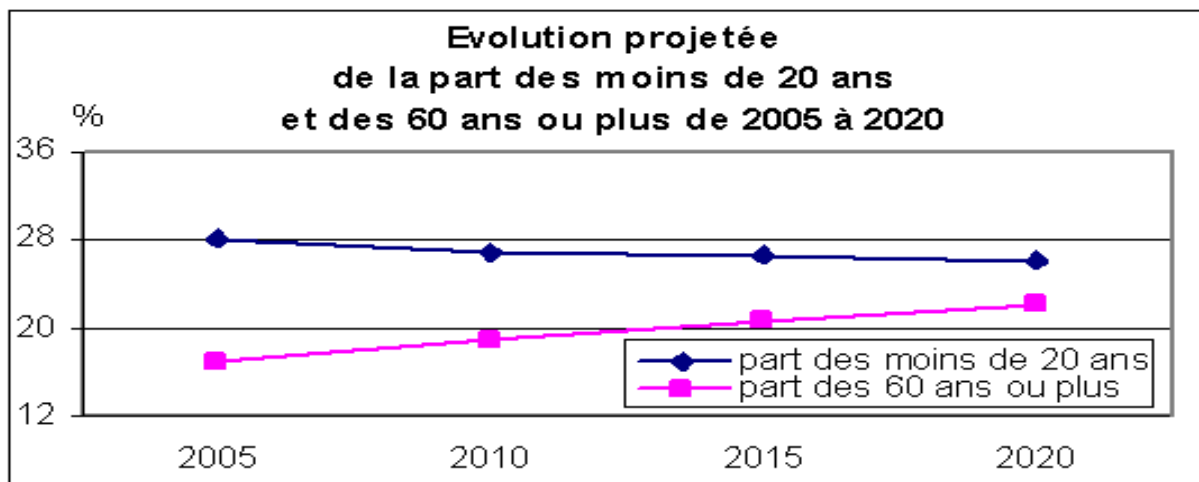


Evaluation du nombre de bénéficiaires potentiel

Les aînés occuperont une part de plus en plus importante dans la population du Nord

L'arrivée progressive des baby-boomers dans cette tranche d'âge ainsi que les gains d'espérance de vie se conjuguent pour accroître la population des seniors.

Environ 460 000 Nordistes sont âgés de plus de 60 ans. Selon les dernières projections démographiques, ils devraient être près de 550 000 en 2015.



Source : Insee, Région Nord-Pas-de-Calais, Direction régionale de l'Équipement – 2008

Les sexagénaires et leurs aînés seraient plus nombreux que les moins de vingt ans en 2040

Comme en France, même si le phénomène survient plus tard dans la région, les sexagénaires et leurs aînés supplanteraient les moins de vingt ans.

La part des plus jeunes représenterait 24 % de la population régionale en 2040 tandis que la part des seniors se situerait à 28% . Celle des aînés atteindrait même 30 % dans le Pas-de-Calais (contre 27 % dans le Nord).

La région compterait 422 000 seniors (60 ans et plus) supplémentaires en 2040, soit un accroissement de 56 %. C'est toutefois pour les grands âges que l'évolution est la plus marquante.